

[Sécurité sociale \[1\]](#)

Les prestations de la Sécurité sociale dépendent d'une cotisation patronale et d'une contribution du salarié. Elles comprennent le remboursement partiel des frais en cas de maladie ou d'hospitalisation (médecin, médicaments, etc) ; des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail pour maladie, congé maternité ou accident du travail ; et une pension de retraite.

Certaines des conditions pour bénéficier de ces prestations ont été aménagées spécifiquement pour les artistes salariés par intermittence.

Le SFA met à votre disposition des fiches techniques détaillant les droits des artistes interprètes auprès de la Sécurité Sociale.

Permanences : Le SFA propose des permanences fonctionnant par téléphone ou sur rendez-vous. Elles sont tenues par des artistes en activité ; aussi, il est conseillé de téléphoner la veille entre 10h et 13h au 01 53 25 09 09, afin de s'assurer qu'une permanence a bien lieu le jour dit, ainsi que pour la prise de rendez-vous. Pour voir les permanences en région, consultez la rubrique « [SFA en région](#) [2] ».

Sécurité sociale : Mardi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30. Sur rendez-vous ou par téléphone.

Mise à jour des fiches « sécurité sociale »

Depuis la parution de circulaires, lois, décrets qui se succèdent, les dispositions relatives aux indemnités journalières maladie, maternité, adoption, accident du travail se modifient. Aussi nous vous conseillons de consulter nos fiches dédiées plus fréquemment car nous les mettons à jour dès que de nouvelles informations nous parviennent.

Fichier attaché	Taille
 Plafonds sécurité sociale [3]	138.74 Ko
 Sécurité sociale maladie [4]	530.98 Ko
 Sécurité sociale accident de travail [5]	114.81 Ko
 Congé maternité [6]	416.36 Ko
 Sécurité sociale paternité [7]	210.96 Ko
 Sécurité sociale retraite [8]	1 octet
 Sécurité sociale congé d'adoption [9]	93.77 Ko

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

Nom d'utilisateur *

1, rue Janssen 75019 PARIS
Métro : [Place des Fêtes](#)
Téléphone : 01 53 25 09 09
Télécopie : 01 53 25 09 01
Serveur vocal : 01 53 25 09 00
E-mail : contact@sfa-cgt.fr
Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)
[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS
Métro : [Place des Fêtes](#)
Téléphone : 01 53 25 09 09
Télécopie : 01 53 25 09 01
Serveur vocal : 01 53 25 09 00
E-mail : contact@sfa-cgt.fr
Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *
Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 03/03/2024 - 19:04): <https://sfa-cgt.fr/securite-sociale>

Liens

- [1] <https://sfa-cgt.fr/securite-sociale>
- [2] <http://www.sfa-cgt.fr/le-sfa-en-region/52>
- [3] https://sfa-cgt.fr/sites/default/files/sfa_plafonds_securite_sociale_2024.pdf
- [4] https://sfa-cgt.fr/sites/default/files/sfa_fiche_arret_maladie_020324.pdf
- [5] https://sfa-cgt.fr/sites/default/files/accident_de_travail_mars_2017__0.pdf
- [6] https://sfa-cgt.fr/sites/default/files/sfa_fiche_conge_maternite_020324.pdf
- [7] https://sfa-cgt.fr/sites/default/files/secu_paternite_decembre_2014.pdf
- [8] <https://sfa-cgt.fr/sites/default/files/retraite%20s%C3%A9cu%202011.pdf>
- [9] https://sfa-cgt.fr/sites/default/files/secu_adoption_mars_2017.pdf